

Dérapage incontrôlé : ces doutes qui planent sur la sincérité du projet de loi de finances 2021



Au regard du chiffre anticipable de déficit public et des hypothèses de croissance qui semblent retenues pour 2021, le budget s'annonce plus comme celui d'un président candidat que comme le budget de la France.

Avec Jean-Yves
Archer

En ce moment même, les dignes administrateurs civils de la Direction du Budget sont en cours d'élaboration du futur budget, autrement dit du PLF (Projet de Loi de Finances) pour 2021.

Nous avions, en vote initial, 93 Mds de déficit pour le PLF 2020 avec un peu plus de 300 Mds de recettes fiscales (TVA, CSG, IR, etc) et donc 400 Mds de dépenses.

Cette année, les trois PLFR (PLF rectificatif) ont accru le déficit de près de 130 Mds d'euros. Autant dire que le PLF 2021 qui va traduire en acte (il serait temps) une partie du plan de relance portera un déficit très conséquent. Certainement plus de 200 Mds si la sincérité requise est bien au rendez-vous de cet exercice fondamental.

Un PLF se détermine en fonction des dépenses et ici, pour l'année à venir, il est clair que plus de 60 Mds additionnels au rythme usuel seront à inscrire.

Décidément, Emmanuel Macron, pourtant Inspecteur général des Finances et ancien ministre de l'Économie a échoué, depuis 2017, en matière de maîtrise de la trajectoire des dépenses publiques. Le déficit explicite n'a cessé d'exploser tandis que la dette implicite liée aux engagements hors-bilan a augmenté de plusieurs centaines de milliards.

Au risque d'être un instant familier, ce n'est plus de la gestion publique c'est " open bar " et laxisme à tous les étages. A qui fera-t-on croire que les effectifs de l'État ne devaient décroître que de 4.000 personnes en 2020 ?

Ce quinquennat sera l'histoire vivante d'un échec en matière de maîtrise de la dépense publique. La dette est à un niveau record, même ante-Covid. Notre dépense publique fait rougir le classement OCDE et traduit l'existence d'une économie socialiste. Quant aux prélèvements obligatoires, leurs niveaux sectoriels et consolidés ne sauraient être incitatifs à l'activité économique.

Quant au volet recettes du PLF, la situation est marquée par deux mots : incertitudes et parachute.

Incertitudes car les " hypothèses macroéconomiques retenues " que scrute attentivement, conformément à la Loi, le HFCP (Haut-Conseil des Finances Publiques) sont très incertaines.

D'abord le taux de croissance pour 2021 que certains économistes euphoriques feraient mieux de laisser évaluer par leurs enfants en

classe primaire. Le Gouverneur de la Banque de France a cru voir " une reprise en aile d'oiseau " avec un taux très favorable (près de 7% en 2021). Compte-tenu des aléas sanitaires qui vont plomber l'amorce de reprise et compte-tenu du délai de mise en place de France Relance, ces chiffres de croissance pour 2021 sont dignes d'esprits enivrés par un parfum de Grasse là où la situation réelle de notre économie dégage, hélas, un tout autre fumet.

L'INSEE s'écarte moins du scénario le plus plausible notamment en matière d'emploi. La France tangentera les 10% de chômeurs à la fin de cette année ce qui constitue un drame humain tout autant que des surcoûts pour les amortisseurs sociaux.

Les hypothèses d'élaboration du PLF doivent être rigoureux en matière d'emploi et en matière de taux de croissance. Autrement, ce n'est plus un PLF crédible mais un jeu d'osselets entre institutions publiques qui, au total, produiraient un mensonge collectif y compris à destination du Parlement.

La Commission des Finances du Sénat a fait part de ses inquiétudes et le Président Éblé est fortement préoccupé par la configuration d'ensemble du PLF. Idem, de manière plus politique, pour le Président Gérard Larcher.

A l'Assemblée Nationale, des députés comme Olivier Marleix, Guillaume Larrivé ou Boris Vallaud suivent avec attention ce qui ressemble à une sortie de route et à un tangible défaut de maîtrise des dépenses publiques, par-delà l'effet contra-cyclique d'inspiration keynésienne que l'impact de la Covid-19 impose à notre pays.

S'agissant de la Commission des Finances de l'Assemblée, il est à noter que son président, le député et ancien ministre Éric Woerth, a rendu clairement publiques ses inquiétudes.

Dans un courrier adressé à Bruno Le Maire et au ministre délégué au Budget, l'élu de l'Oise stigmatise le court délai (moins de 3 jours) dont disposeront les parlementaires pour exercer leur droit d'amendement.

Clairement, cet étranglement temporel du Palais-Bourbon ne masque rien d'autre que des petits arrangements budgétaires qui, de proche en proche, éloignent de la sincérité du travail d'ensemble.

France Relance n'est pas un plan du Gouvernement, c'est LE plan du Président-candidat.

Autant dire que le PLF sera à l'unisson de ce dogme politique et éloigné des exigences démocratiques. Surtout si l'on bricole les hypothèses macroéconomiques qui sous-tendent sa construction....